

Caen, le 21 février 2022

COMMUNIQUE DE PRESSE



PLAN RÉGIONAL D'INVESTISSEMENT DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ 2021-2030

La Région et l'ARS Normandie mobilisent près de 14 millions d'euros pour les établissements du centre-Manche

Guy Lefrand, Vice-Président en charge de l'aménagement du territoire, de la ruralité et de la santé de la Région Normandie, et Thomas Deroche, Directeur Général de l'Agence régionale de santé Normandie, se sont rendus à Saint-Lô, Coutances et Carentan pour visiter les établissements hospitaliers du centre-Manche dont les projets d'investissements ont été retenus par la Région et l'ARS Normandie pour bénéficier d'un soutien dans le cadre du plan régional d'investissement dans les établissements de santé 2021-2030 élaboré sous l'impulsion du Ségur de la santé.

Ce sont ainsi près de 14 millions d'euros au total qui sont mobilisés par la Région et l'ARS pour accompagner les projets du Centre hospitalier Mémorial France Etats-Unis de Saint-Lô, de la Fondation Bon Sauveur de la Manche, de l'Hôpital Privé du Centre-Manche, du Centre hospitalier de Coutances et du Centre hospitalier de Carentan-les-Marais.

Centre hospitalier Mémorial France Etats-Unis de Saint-Lô : adaptation des urgences et création d'un plateau de consultations

Le CH Mémorial France Etats-Unis de Saint-Lô, établissement support du GHT Centre-Manche, dispose d'un plateau technique développé attractif pour de nouveaux médecins, et a été modernisé de façon régulière. Trois projets sont aujourd'hui portés par l'établissement :

- Le service des urgences et du SAMU sera adapté aux évolutions connues depuis la création du service en 1995. Le projet prévoit ainsi de doubler la surface actuelle du service des urgences, notamment pour l'hospitalisation de courte durée, afin d'améliorer les conditions d'attente des patients et permettre au SAMU la gestion des situations sanitaires exceptionnelles.

Le réaménagement des urgences amène une révision plus large de l'organisation de l'établissement et notamment :

- Un projet d'aménagement d'un plateau des consultations externes

- et de refonte des plateaux d'imagerie et d'explorations fonctionnelles,

ce qui permettra d'améliorer les flux de patients au sein de l'établissement et de répondre au développement du recours aux spécialistes à l'hôpital en complément de l'offre disponible en ville. Une nouvelle construction en proximité immédiate du plateau technique du bâtiment principal permettra de préserver les liaisons avec les services d'hospitalisation.

Ces projets bénéficieront d'un soutien de la Région Normandie et de l'ARS Normandie à hauteur de 3,2M€ chacune, soit un soutien global de 6,4M€.

Centre hospitalier Mémorial France Etats-Unis de Saint-Lô et Hôpital Privé du Centre Manche : constitution d'une unité de stérilisation commune

Un projet de constitution d'une unité de stérilisation de matériel médical commune entre l'Hôpital Privé du Centre Manche sur son site de Saint-Lô et le Centre Hospitalier Mémorial de Saint-Lô doit permettre de renforcer les coopérations entre les deux établissements et de rapprocher la production des sites utilisateurs.

Ce projet bénéficiera d'un soutien de la Région Normandie à hauteur de 1 M€.

Centre hospitalier de Coutances : extension-restructuration du bâtiment court séjour médecine et gériatrie

Labellisé « hôpital de proximité » depuis le 1^{er} janvier 2022, le Centre hospitalier de Coutances porte un projet d'extension et de restructuration du bâtiment court séjour médecine et gériatrie.

Le projet permettra de repenser globalement l'organisation de la médecine polyvalente et du court séjour gériatrique. Le bâtiment accueillera ainsi au rez-de-chaussée les activités externes et d'hôpital de jour. Les plateaux du 1^{er} et 2^{ème} étage seront modernisés et étendus pour installer les lits de court séjour gériatrique et de médecine générale.

La reconstruction de la médecine polyvalente est adossée à un projet de diversification de l'offre gériatrique qui proposera à terme 3 activités conjointes :

- création d'une plateforme d'expertise gériatrique à l'échelle du Groupement Hospitalier de Territoire Centre Manche (Centre hospitalier Mémorial France Etats-Unis de Saint-Lô, Centre hospitalier de Coutances et Centre hospitalier de Carentan-les-Marais),
- création d'un Hôpital de Jour à Coutances à vocation médicale et gériatrique,
- et développement des consultations gériatriques.

Ce projet est soutenu par la Région et l'ARS Normandie à hauteur de 2,4 M€ chacune, soit un soutien global de 4,8M€.

Centre hospitalier de Carentan-les-Marais : rénovation du service de médecine

Labellisé hôpital de proximité, le Centre hospitalier de Carentan aspire à structurer plus encore les coopérations actuelles en lien avec les professionnels de santé afin de graduer l'offre pour une continuité du parcours de soins du patient dans le territoire.

Le CH porte :

- un projet de rénovation du service de médecine, afin d'améliorer la qualité et le confort des chambres et adapter les locaux aux besoins des usagers,
- la création de logement médecins permettant d'accueillir les médecins qui interviennent sur le centre hospitalier et qui partagent pour la plupart leur temps médical entre la ville et l'hôpital. Ces logements pourront également le cas échéant servir aux médecins venant réaliser des consultations avancées sur le territoire.

Ce projet est soutenu par la Région et l'ARS Normandie à hauteur de 170 000 € chacune, soit un montant global de 340 000 €.

Fondation Bon Sauveur de la Manche : construction d'un bâtiment neuf regroupant les soins de crise

La fondation Bon Sauveur de la Manche est le seul établissement de santé en psychiatrie adulte et enfant sur les territoires du centre et nord Manche.

Dans le cadre de la priorité régionale donnée au développement de l'offre de soins en psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, l'établissement porte un projet de développement de l'offre d'hospitalisation pour les adolescents en crise sur le site de Saint-Lô.

Le nouveau bâtiment accueillera :

- L'unité Pussin de soins sans consentement ;
- L'unité d'Accueil, d'Évaluation et d'Orientation (UAEO), composée de 5 lits pour les adolescents et 6 lits adultes modulables en fonction des besoins et adossée à l'unité Pussin pour une mutualisation de locaux ;
- L'équipe de Soins Renforcés à Domicile ;
- La salle d'audience du Tribunal judiciaire.

Ce projet est soutenu par la Région et l'ARS Normandie à hauteur de 630 000 € chacune, soit un montant global de 1,26 M€.

455 millions d'euros mobilisés par la Région et l'ARS Normandie sur la période 2021-2030 pour accompagner les projets d'investissement des établissements de santé normands

« La Région Normandie est l'unique Région de France à avoir décidé de co-financer, avec l'ARS, un plan régional d'investissement pour les établissements de santé. Une enveloppe de 200 millions d'euros est mobilisée par la collectivité dans ce cadre. Si la Région a consenti à cet effort important, c'est parce que nous sommes conscients que la santé est une priorité pour les Normands. Je suis très heureux d'annoncer, aujourd'hui, que la Région contribuera à hauteur de 7,4 millions d'euros aux projets d'investissement portés par les Etablissements de Santé implantés dans le Centre Manche » a déclaré Guy Lefrand, Vice-Président en charge de l'aménagement du territoire, de la ruralité et de la santé de la Région Normandie.

« Dans le cadre du Ségur de la santé, l'Agence régionale de santé Normandie s'est vue confier le lancement de ce plan d'investissement sans précédent, pour restaurer les capacités financières des établissements et répondre, territoire par territoire, aux grands enjeux et priorités en matière de santé et d'accès aux soins au bénéfice de tous les Normands. Dès avril

2021, l'ARS Normandie a affiché sa volonté d'engager une concertation large, associant pleinement les acteurs des territoires et les collectivités qui sont les mieux placés pour repérer et défendre les priorités de santé qui leur sont propres. Grâce au choix de la Région Normandie de cofinancer les projets sanitaires avec l'Etat, le plan d'investissement 2021-2030 permettra à une quarantaine d'établissements de la région de bénéficier de 455M€ d'aide à leurs projets. Les projets d'investissement soutenus dans le centre-Manche participeront à cette dynamique d'adaptation des établissements aux besoins des usagers et à l'amélioration de l'attractivité des établissements hospitaliers. Ces projets bénéficieront d'un accompagnement à hauteur de près de 14M€, dont 6,4M€ issus du Ségur. Avec l'engagement de l'Etat en matière de restauration des capacités financières, ce sont 24M€ d'investissements qui seront apportés par l'ARS Normandie sur le centre-Manche grâce au Ségur de la santé », a expliqué Thomas Deroche, Directeur général de l'ARS Normandie.

Pour mémoire, afin de répondre aux enjeux de santé sur le territoire et sous l'impulsion du Ségur de la santé, la Région et l'ARS Normandie ont élaboré conjointement une stratégie régionale d'investissement en santé sur la période 2021-2030, présenté le 8 novembre dernier au Centre Hospitalier de Gisors.

Lancé en avril 2021 par l'ARS, un appel à manifestation d'intérêt (AMI) à destination de tous les établissements de santé a permis d'identifier l'ensemble des besoins d'investissement des dix prochaines années sur le volet sanitaire. Les travaux ont ensuite reposé sur une méthode de travail fondée sur la co-construction et la transparence, avec une concertation formelle large et régulière des acteurs de la santé et des collectivités territoriales, organisée en juin, juillet et septembre 2021.

455 millions d'euros millions d'euros seront mobilisés dans ce cadre, dont 255 millions d'euros par l'Etat dans le cadre du Ségur de la santé et 200 millions d'euros par la Région.

Le plan régional d'investissement dans la santé pour la période 2021-2030, s'articule autour des axes prioritaires suivants :

- **Réduire des inégalités territoriales de santé** : Organiser et structurer l'offre pour proposer une continuité de soins à tous, avec une prise en compte des réalités locales ;
- **Anticiper le maintien de la santé, de la qualité de vie, et de l'autonomie des personnes âgées**, compte tenu du vieillissement de la population ;
- **Consolider les moyens les plus spécialisés et lourds pour en maintenir l'excellence** ;
- **Répondre aux enjeux de santé publique majeurs du territoire.**

Contacts presse :

ARS Normandie :
Yohan LETERTRE
06 98 35 20 15
ars-normandie-presse@ars.sante.fr

Région Normandie :
Charlotte CHANTELOUP
06 42 08 11 68
charlotte.chanteloup@normandie.fr